

D. CORUBLE
Président des Fines Lames de Dieppe
Les membres du comité directeur
Le Maître d'Armes

Objet: renouvellement des statuts

Madame, Monsieur

Afin d'avoir un nouvel agrément Jeunesse et Sport, la D.R.D.J.S (Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sport) demande à tous les clubs Hauts-normands de refaire ses statuts (nouveau code du sport article R121-3)

Afin d'éviter une assemblée générale extraordinaire *fastidieuse*, nous vous demandons de lire les statuts et éventuellement d'apporter vos remarques.

Pour cela vous disposez de ces derniers, d'une feuille d'émargement et d'une autre feuille pour éventuellement une modification des articles

Peuvent prendre part à la délibération, un des parents ayant un enfant qui pratique l'escrime et qui n'a pas 16 ans, tout escrimeur ayant 16 ans en 2011. Tous les autres escrimeurs peuvent et devraient signer la feuille d'émargement.

L'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale ordinaire auront lieu le lundi 28 novembre à 19h45.

Les personnes qui désirent faire partie du Comité Directeur seront les bienvenues (une association ne peut être représentée que par 5 ou 6 personnes, nous envisageons créer diverses commissions).

Faire acte de candidature auprès de Nicolas.

Vous en remerciant par avance.

Pour le comité directeur
Le Président
D. CORUBLE